

P9S23B/P9S2T3 JUIN 2006

Culture générale et expression

Epreuve de linguistique

Corrigé

[This paper may be written in English or in French, according to preference.]

SUJET – Tous les mots suivants sont des mots du français contemporain :

<i>haleine</i>	<i>hache</i>
<i>hélice</i>	<i>haie</i>
<i>herbe</i>	<i>housse</i>
<i>heure</i>	<i>honte</i>
<i>habit</i>	<i>hameau</i>
<i>héritage</i>	<i>hareng</i>
<i>hiver</i>	<i>heaume</i>
<i>honneur</i>	<i>héron</i>

Ce fichier n'est pas lisible si l'on ne dispose pas de la police SILDoulos IPA93.

Elle peut être téléchargée à titre gratuit à partir de :

<http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/telecharge.asp>

Lorsqu'on les fait précéder d'un article défini, les mots de la première colonne se comportent-ils comme ceux de la seconde ?

Décrivez ce phénomène. De quoi est-il révélateur ?

### **PRELABLE :**

Lecture du sujet et adoption d'une feuille de route

Autrement dit : comment procéder ?

1°) **Se livrer à l'opération demandée** : faire précéder chaque mot de chaque colonne de l'article défini :

a) à sa forme de singulier

b) à sa forme de pluriel.

C'était bien l'opération demandée : rares sont ceux qui ont respecté la consigne.

2°) **Observer** les phénomènes produits :

- ÉLISION ou non de l'article au singulier
- LIAISON ou non (avec le nom) à la forme plurielle de l'article
- HIATUS obligatoire ou interdit.

3°) **Rendre compte** de la différence de traitement de l'article observée entre les colonnes 1 et 2 par une explication historique adéquate.

Cette réflexion préalable ayant été menée à bonne fin, le candidat—plus si candide que cela—est désormais paré pour passer à l'action.

## CORRIGE

**OBSERVATION** – Les mots de la première colonne se divisent en deux ensembles : quatre substantifs féminins et quatre substantifs masculins.

**APPEL A UN SAVOIR ANTERIEUR** (acquis à l'école primaire) – On appelle *article défini* en français l'ensemble des trois mots {*le, la, les*}. Les trois mots {*un, une, des*} sont, eux, désignés sous le nom d'*article indéfini*. Il fallait savoir reconnaître en outre cette classe des articles de celle des adjectifs ou de celle des pronoms. Et puis finalement il fallait savoir qu'en français l'article précède le substantif qu'il détermine (= il se place à sa gauche), il ne le suit pas (= il ne se place pas à sa droite) : *la chambre* et non *chambre-la*.<sup>1</sup>

**REFLEXION** – L'article défini pouvant être singulier ou pluriel, répondons à la question posée en commençant par l'article défini singulier (toujours pour la première colonne) :

<u>SUBSTANTIFS</u> :	<u>FEMININS</u>	<u>MASCULINS</u>	
	<i>l'haleine</i>	<i>l'habit</i>	
	<i>l'hélice</i>	<i>l'héritage</i>	
	<i>l'herbe</i>	<i>l'hiver</i>	
	<i>l'heure</i>	<i>l'honneur</i>	(0,5)

**OBSERVATION** – Devant tous ces substantifs, l'article, qu'il soit féminin (*la*), qu'il soit masculin (*le*), s'élide.

**APPEL A UN SAVOIR ANTERIEUR** (acquis à l'école primaire) – **L'élision** de l'article est de règle en français lorsque cet article est suivi d'un mot à initiale vocalique : (1 pt)

*la + onde* > *l'onde*

*le + oncle* > *l'oncle*. (1 pt)

La fonction de cette élision est d'**éviter le hiatus**.<sup>2</sup> (1 pt)

En revanche, devant un mot à initiale consonantique l'élision n'a pas lieu car elle n'aurait aucune raison d'être puisque aucun hiatus n'est à éviter : (1 pt)

*la + bonde* > *la bonde*                      *le + monde* > *le monde*.

Ceci posé, il faut remarquer que la lettre <h> fait partie des consonnes de l'alphabet (elle n'est pas répertoriée au nombre des voyelles, *a, e, i, o, u, y*).

**REFLEXION** – L'élision qui se produit devant nos huit substantifs paraît donc faire exception à la règle. Il semblerait alors que celle-ci soit à modifier comme suit : l'article défini s'élide devant les mots à initiale vocalique ainsi que devant ceux qui débutent par la lettre <h>.

**OBSERVATION** – Il faut pourtant remarquer que dans les huit mots étudiés la lettre <h> ne note pas de phonème, elle ne se prononce pas. Contrairement à l'arabe ou au finnois, le français ne possède pas de phonème /h/.

**REFLEXION** – La règle peut donc être préservée sans modification à condition qu'on s'accorde sur ce que l'expression à *initiale vocalique* veut dire. *Voyelle* doit ici s'entendre au sens de phonème vocalique et non de lettre vocalique. (1 pt)

---

<sup>1</sup> Parmi les langues germaniques, seules les langues nordiques connaissent la postposition de l'article défini : suéd. *rum* « chambre » → *rummet* « la chambre ». Parmi les langues néolatines, le roumain postpose aussi son article défini : *hom* masc., « homme » → *homul* « l'homme » ; *carte* fém., « livre » → *cartea* « le livre ». Dans l'un comme dans l'autre cas, cet article est enclitique (v. la définition de l'enclise *in fine*).

<sup>2</sup> Un peu de la même manière, le <i> [i] de *si* s'élide devant le <i> de *il* : *s'il vient* (et non *\*si il vient* !!!!!). Victor Hugo a écrit *Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là*. S'il avait dit *\*si il n'en reste qu'un*, son alexandrin aurait eu 13 syllabes ! On n'ose imaginer Hugo s'écriant *\*si il ne en reste que un...* (V. *in fine* la définition de l'élision et celle du hiatus.)

En effet, d'un point de vue phonétique, tous les mots de la colonne de gauche commencent par une voyelle, c'est-à-dire par un phonème vocalique :

*haleine* [alɛn]                      *hiver* [ivɛʁ]

Passons maintenant aux mots de la seconde colonne.

**OBSERVATION** – Eux aussi se divisent en deux ensembles : quatre substantifs féminins et quatre substantifs masculins. Faisons-les précéder de l'article défini singulier :

<u>SUBSTANTIFS</u> :	<u>FEMININS</u>	<u>MASCULINS</u>	
	<i>la hache</i>	<i>le hameau</i>	
	<i>la haie</i>	<i>le hareng</i>	
	<i>la housse</i>	<i>le heaume</i>	
	<i>la honte</i>	<i>le héron</i>	(0,5)

**OBSERVATION** – Devant aucun de ces substantifs l'article défini, qu'il soit féminin (*la*), qu'il soit masculin (*le*), ne s'élide et le hiatus n'est pas évité. Il est au contraire de règle. (1 pt)

**REFLEXION** – Est-ce à dire que lorsqu'un mot commence par un <h> l'élision se produit de manière aléatoire ? Est-ce à dire qu'il faille raisonner tantôt du point de vue (ortho)graphique—*hache* commence par une lettre consonantique donc l'élision ne se fait pas—et tantôt du point de vue phonologique—*haleine* débute par un phonème vocalique donc l'article défini s'élide ? Ce serait absurde. Il doit bien y avoir un trait commun aux substantifs de la colonne de gauche qui les oppose à ceux de la colonne de droite et qui explique le traitement différent de l'article entre première et seconde colonne. Avant de creuser la question, voyons ce qui se passe pour l'article défini pluriel.

**OBSERVATION** – Cette fois-ci, il n'y a plus de différence entre article féminin et article masculin. Une seule forme pour l'article défini pluriel, *les*. Pour les mots de la première colonne nous avons :

<u>SUBSTANTIFS</u> :	<u>FEMININS</u>	<u>MASCULINS</u>	
	<i>les haleines</i>	<i>les habits</i>	
	<i>les hélices</i>	<i>les héritages</i>	
	<i>les herbes</i>	<i>les hivers</i>	
	<i>les heures</i>	<i>les honneurs</i>	(0,5)

Pour ceux de la seconde colonne, nous avons :

<u>SUBSTANTIFS</u> :	<u>FEMININS</u>	<u>MASCULINS</u>	
	<i>les haches</i>	<i>les hameaux</i>	
	<i>les haies</i>	<i>les harengs</i>	
	<i>les housses</i>	<i>les heaumes</i>	
	<i>les hontes</i>	<i>les hérons</i>	(0,5)

Apparemment, plus de différence entre les deux colonnes. Les mots de la première comme ceux de la seconde acceptent indifféremment l'article défini *les*. Pourtant l'orthographe est trompeuse. Elle masque le phénomène de liaison. (1 pt)



En revanche, tous les substantifs de la colonne de droite remontent au francique et dans les mots franciques la lettre <h> notait le phonème /h/. (1 pt)

Par exemple, le mot français *hameau* provient du francique *haim* où la lettre <h> n'était pas muette mais notait le phonème /h/ comme elle le fait toujours aujourd'hui dans les mots apparentés de l'anglais (*home*) ou de l'allemand (*Heim*). (1 pt)

Lorsque ces mots sont empruntés au francique, ils le sont avec leur [h] initial. Cette consonne joue son rôle prophylactique de phonème consonantique dans la prévention d'éventuels hiatus :

- elle s'oppose à l'élision de l'article :

*le hameau* [lɔhɑmo] comme *le rameau* [lɔʁɑmo] ;

- elle s'oppose au phénomène de liaison :

*les hameaux* [lɔhɑmo] comme *les rameaux* [lɔʁɑmo]. (1 pt)

Par la suite, lorsque disparaît le phonème /h/, les habitudes sont prises et les mots hérités du superstrat francique qui commençaient par un [h] continuent de se prononcer comme des mots à initiale consonantique, même s'ils ne débentent que par un fantôme de consonne. (1 pt)

Ainsi sont introduits des traitements divergents entre mots d'origine différente :

	[lɑɑmo]	<i>le hameau</i> (< frq. <i>haim</i> )		
mais	[lɑm]	<i>l'homme</i> (< lat. <i>homo</i> )	comme	[lam] <i>l'âme</i> ;

	[leɑmo]	<i>les hameaux</i>		
mais	[lezɑm]	<i>les hommes</i>	comme	[lezɑm] <i>les âmes</i> .

frq.	=	francique
gaul.	=	gaulois
lat.	=	latin

CONCLUSION – La linguistique, ce n'est que cela : observer et réfléchir—de façon très simple—sur l'utilisation quotidienne du langage.



### Petite note sur la terminologie utilisée

(V. J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Geuthner, 1961.)

ÉLISION – Effacement (lat. *elisio*) de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale du mot suivant :

fr. <i>la</i> + <i>amitié</i> > <i>l'amitié</i>	l'article <i>la</i> est élidé
<i>Je</i> + <i>me</i> + <i>en</i> + <i>vais</i> > <i>je m'en vais</i>	le pronom <i>me</i> est élidé.

Bien noter qu'il s'agit de l'effacement d'une voyelle, d'une seule voyelle, et d'une voyelle finale.

Remarque<sub>1</sub> : dans ce *d'une voyelle*, c'est la préposition *de* qui est élidée.

Remarque<sub>2</sub> : dans *l'herbe*, ce n'est pas l'<h> du mot *herbe* qui est élidé (on n'écrit pas *\*la erbe...*) ; c'est la voyelle <a> de l'article *la* qui s'élide devant le mot à initiale vocalique qui suit.

Le contraire de l'élision est l'aphérèse.

APHÉRÈSE – Suppression (gr. ἀφαίρεσις « action d'ôter ») d'un phonème ou groupe de phonèmes à l'initiale du mot. Par exemple, suppression d'une voyelle après voyelle finale du mot précédent :

angl. *I + am* > *I'm*

Ou encore suppression d'un groupe de phonèmes par abrègement arbitraire :

fr. *stratif* pour [*droit admini*]stratif      *bus* pour [*auto*]bus.

Ne pas confondre *élision* avec *apocope* ou avec *ellipse*.

APOCOPE – Coupure (gr. ἀποκοπή « amputation ») qui affecte la finale d'un mot (phonème ou groupe de phonèmes, pas nécessairement une voyelle) soit par chute phonétique d'un élément :

esp. *ciento* « cent »    mais    *cien buques* « cent vaisseaux »

soit par abrègement arbitraire :

fr. *photo*[graphie], *vélo*[cipède], *p'tit déj*[euner].

ELLIPSE – Omission (gr. ἔλλειψις) syntactique ou stylistique d'un terme que l'on considère comme aisé à suppléer. (Bien noter qu'il s'agit d'un terme et non d'un phonème ou groupe de phonèmes.)

- Omission stylistique : fr. *la quatrième de Schumann*      = *sa quatrième symphonie*.

- Omission syntaxique : angl. - *So you liked the film ?*  
- *Yes I did. Very much.*      = *Yes I did like it.*

(D'où le nom de *reprise elliptique*.)

CONTRACTION – Réunion de plusieurs éléments vocaliques voisins en une émission unique :

lat. *de + ago* > *dēgo* « passer (le temps) »

ou, de manière plus large, réunion par soudure de deux éléments linguistiques contigus :

all. *in + dem* > *im*      angl. *do + not* > *don't*.

fr. *à + le* > *au*      *de + le* > *du*.

Si l'article est élidé, *de + l'* ne se contracte pas : *le café* → *du café* mais *l'air* → *de l'air* ; *l'auvent* → *réfection de l'auvent* ; *à + l'* ne se contracte pas non plus : *le lait* → *café au lait* mais *l'œil* → *à l'œil*.

(Dans *l'haleine*, *l'* ne représente pas une contraction mais une élision. Ce n'est pas un article 'contracté' mais un article élide.)

HIATUS – (lat. « ouverture ») Rencontre de deux voyelles, de deux éléments vocaliques, dont la prononciation conduit à maintenir la bouche ouverte (d'où son nom), soit à l'intérieur du mot (*géant*, *aorte*), soit entre deux mots énoncés sans pause intermédiaire (*il a omis de le dire* ; *elle a eu chaud*). On évite éventuellement ce contact entre deux voyelles (entre deux sommets syllabiques) au moyen de divers procédés dont l'élision, la liaison, la contraction ou la synérèse, lorsque, bien sûr, la chose est possible.

ENCLISE – Propriété qu'a la forme atone d'un mot de prendre appui (gr. εν-κλίσις « inclinaison ») sur un mot accentué précédent pour former avec lui une même unité accentuelle :

esp. *cuéntamelo*      fr. *raconte-le moi*      *qu'est-ce ?*

roum. *dracul* « le diable »

N.B.1 – Dans la terminologie traditionnelle la lettre <h> des mots de la colonne de gauche est dite muette. Cela signifie qu'elle ne représente aucun phonème. Cette appellation est tout à fait acceptable.

Selon cette même terminologie, la lettre <h> des mots de la colonne de droite est dite « *h aspiré* ». Cette terminologie est détestable car elle donne à croire que cette lettre noterait un trait phonétique de la nature du [h], ce qui n'est pas le cas.<sup>5</sup>

N.B.2 – Lors du cours sur le superstrat francique (v. fascicule, p.16), il avait été fortement recommandé aux étudiants de consulter leur dictionnaire à la lettre <h> afin de constater que la grande majorité des mots qui refusaient élision et liaison étaient d'origine francique. Bien peu semblent avoir pris cette initiative. Y en a-t-il même eu un seul à le faire ?

### **Petite note sur les mutations consonantiques**

On ne voit pas ce que viendrait faire ici la première mutation consonantique—dite Loi de Grimm—puisque cette mutation est un changement phonétique qui se déroule tout au long de la période pré-germanique (2500 à 500 av. J.-C.), séparée par un millénaire de l'arrivée des Francs sur le territoire de la Gallia, à la fin du V<sup>e</sup> siècle de notre ère ! Comment un changement oublié depuis mille ans pourrait-il tout d'un coup resurgir à la faveur d'une promenade militaire entre l'Escaut et l'Auzance ?

En outre ce changement phonétique n'a rien à voir avec la prévention du hiatus par la liaison ou l'élision (mots de la colonne de gauche) ou avec, au contraire l'obligation de ce même hiatus (mots de la colonne de droite). Mais alors, rien de rien !

On ne voit pas non plus ce que viendrait faire ici la seconde mutation consonantique qui n'a affecté que le haut allemand et est donc inconnue du francique puisque celui-ci relève du bas allemand !

MORALITE : On n'avait pas plus à parler ici de *mutations consonantiques* que de *culte de dulie*, de *précession des équinoxes* ou de l'introduction du cheval en Amérique.



---

<sup>5</sup> C'est à juste titre, au contraire, que l'on décrit le phonème anglais /t/ comme phonétiquement aspiré [t<sup>h</sup>] à l'initiale de *tag* [t<sup>h</sup>æg] ou de *till* [t<sup>h</sup>ɪl] mais non aspiré dans *stag* [stæg] ou dans *still* [stɪl].

P9S23B/P9S2T3      JUIN 2006

## **Bêtisier** (best (f))

### QUELQUES HORS D'OEUVRES

- Les mots de chaque colonne sont des mots du français contemporain. Ils appartiennent donc à la langue d'oc.
- Lorsqu'on les fait précéder d'un article défini, les mots de la première colonne ne se comportent de la même façon que ceux de la seconde. Pour la deuxième il y a un temps d'arrêt. C'est le phénomène de la langue d'oc révélateur de la diversité de la langue française.
- la langue d'oïl ou d'oc (ingvaeoniques)
- Pour la plupart des mots de la colonne n° 1, les mots ne peuvent se mettre au pluriel : (herbe, hiver, honneur, haleine).
- Lorsque l'on fait précéder d'un article défini, les mots, ou lorsqu'on hélice, on hérite d'un article défini : le prince est le même pour tous.
- Les mots sont composés d'une première lettre qui commence par un « h ».
- Les mots de la première colonne sont des consonnes sourdes.
- Tous ces mots commencent par la voyelle « h ».
- Ces mots présentent des consonnes initiales différentes.
- Tous ces mots commençant par un « h » précédé d'une ou plusieurs voyelles sont des « h » muets, non aspirés.
- Nous pouvons penser que le français tel qu'il était à cette époque ait évolué à ce contact. Copiant ou imitant la grammaire de l'occupateur.
- Quand on fait précéder 1 article défini les mots de la 1<sup>ère</sup> colonne ne se comporte pas comme la 2<sup>e</sup>.
- Lorsqu'on fait précéder un article défini à ces mots la première colonne se comporte différemment avec la deuxième.
- Toute la colonne de gauche possède un article défini différent que la colonne de droite.
- Dans le nord de la France on dit « Billancourt » (ville) et au sud on dit « Courbillant ».
- En effet une mutation consonnantique pourrait avoir eu par une possible invasion et les articles, d'abord disposés pour faciliter la prononciation de la langue seraient restés que le « h » se soit perdu, certainement plus par habitude que par influence linguistique extérieure.

### L'ARTICLE ET LE SENS DES MOTS

- The words in the both colon have different meaning.
- Lorsque l'on fait précéder les mots de la première colonne par un article défini, ils ne se comportent pas comme ceux de la deuxième colonne puisque le fait de placer cet article défini devant, leur donne plus de sens. On sait plus précisément leur origine et à quel groupe de mots ils peuvent appartenir.
- Les mots de la première colonne précède d'un article défini ont un sens complètement différent des mots de la seconde colonne, en effet si l'on précède tous les mots de la première colonne de l' ils auront un sens tout à fait propre car il voudront tous dire quelque chose or les



mots qui comporte la seconde colonne sont des mots simple mais qui précédé d'un article défini perdent tout leur sens. Pourtant les mots des deux colonnes sont construit de manière identique c'est à dire qu'il commence par une voyelle la lettre « H » mais que ceux de la seconde colonne pour avoir une bonne signification devront être précédé d'un article indéfinis. Ce phénomène de linguistique est très courant lorsqu'il s'agit de fonction caractéristique de la société française l'orthographe française est très complexe lorsqu'il s'agit d'un phénomène linguistique tel que celui-ci, on peut démontrer que les conseils présent sont d'abord des mots simple, autant dit des noms communs qui ont des sens très éloigné les uns des autres.

- Non les mots de la première colonne ne se comportent pas comme ceux de la seconde. En effet les mots de la première colonne lorsqu'ils sont précédés d'un article défini signifient le contraire. Tandis que les mots de la seconde colonne lorsqu'ils sont précédés d'un article défini signifie un autre mot hors contexte (qui n'a rien avoir avec le mot d'origine).

#### LA LIAISON MYSTERIEUSE

- Pour « l'eau », « l'air », « l'article », il y a liaison.
- L'article défini qui leur est associé est un « l' ». Il y a liaison entre le mot et son article.
- Dans la première colonne on doit faire la liaison entre l'article défini et le nom tandis que dans la deuxième colonne le « H » est dit aspiré ou muet.
- Les mots de la première colonne suivits d'un article défini, se lisent en faisant la liaison avec cet article.
- En effet, les mots de la première colonne, le « h » est aspiré et donc on peut faire la liaison.
- Les mots de la première colonne et de la deuxième colonne ne se comportent pas pareil quand on les fait précéder d'un article défini. En effet les mots de la première colonne accepte la liaison entre l'article défini et le mot → l'hélice et non pas la hélice. Alors que dans la deuxième colonne les mots n'acceptent pas la liaison entre l'article défini et le mot. Il serait incorrecte de dire l'heron.
- Pour les mots de la colonne de gauche on fait la liaison (l'hélice, l'herbe) : on omet le « h ».
- Lorsqu'on les fait précéder d'un article, les mot de la première colonne font la liaison avec l'article : une haleine, l'haleine.
- Dans la première colonne l'article défini est contracté parce qu'on fait la liaison entre l'article et le mot.
- Dans la première colonne le « h » est muet. La liaison se fait entre l'article et la première voyelle du mot. Ex : une herbe. Dans la seconde colonne le « h » est prononcé, il est aspiré.
- Dans la première colonne il y a une liaison entre l'article « le » et le mot, ainsi, l'article devient « l' ».
- Lorsque l'on prononce les mots de la 1<sup>ère</sup> colonne, une liaison s'opère entre l'article et le mot. Le h n'est donc pas prononcé. On appelle ce type de lettres les occlusives sourdes.
- Avec les mots de la première colonne, on peut faire une liaison dans la prononciation ex : l'héritage → on utilise un article défini contracté.
- Suivant si la liaison est faite ou non on peut dire si le mot provient du latin ou d'une autre origine.
- Pour les mots de la première colonne on utilise un article défini contracté, et on fait la liaison avec le 'h'.
- Les mots de la première colonne n'ont pas le même article défini que la deuxième sauf pour les deux derniers mots qui sont « honneur » et « héro ». Tous deux auront l'article défini contracté « l' ».

## A L'ARTICLE DE LA DEFINITION : ETRE OU NE PAS ETRE DEFINI

### 1°) L'ARTICLE INDEFINI

- Les mots de la première colonne et ceux de la dernière ne se comportent pas de la même façon lorsqu'on les fait précéder d'un article indéfini : *l'haleine, la hache*.
- Lorsque l'on fait précéder les mots de la première colonne d'un article indéfini...
- Non quand on fait précéder les mots de la première colonne d'un article indéfini, ils ne fonctionnent pas de la même manière, par preuve on écrit l'haleine mais la haine.
- Lorsqu'ils sont précédés d'un article indéfini ces substantifs se comportent différemment : la hache ou le héron mais on aura l'haleine.
- Les mots de la colonne de gauche acceptent une liaison lorsqu'on les lit quand ils sont précédés d'un article indéfini.

### 2°) L'ARTICLE DEFINI

- Si nous mettons un article défini devant les noms de la première colonne nous pouvons observer qu'il y a une liaison (une haleine) tandis que la deuxième colonne, cette liaison n'a pas lieu (une honte). Ce schéma est une référence à l'anglais avec le « H » aspiré, il s'aspire devant une voyelle et avec l'article défini « an ».
- Lorsqu'on les fait précéder d'un article défini (un ou une) les mots de la première colonne ne se comporte pas de la même façon que ceux de la seconde.
- Les mots de la première colonne se comporte exactement comme la deuxième : une haleine, une hache.
- Lorsqu'on les fait précédés d'un article défini, les mots de la première colonne se comportent comme ceux de la seconde.
- Lorsqu'on les fait précéder d'un article défini, les mots de la première colonne se prononcent en faisant la liaison (une haleine). Pour les mots de la seconde colonne la liaison n'est pas faite (une hache).
- Leur prononciation ne change pas quand on les précède d'un article défini. Prenons l'article « une ». ex : une hélice. En revanche, les mots de la deuxième colonne portent la marque graphique et sonore du « h ». La consonne « h » dans la deuxième colonne fonctionne presque comme une voyelle.
- Lorsque l'on fait précéder d'un article défini les mots de chaque colonne, on s'aperçoit que chaque mot à le même répondant au niveau de l'article défini. C'est à dire: une haleine, une hache.
- une haleine, une hache : la consonne initiale de la colonne à le même répondant que la droite.
- On remarque que la consonne initiale des mots de la colonne de gauche à chaque fois le même répondant dans la colonne de droite.
- Lorsqu'on les fait précéder d'un article défini, les mots des deux colonnes se comportent pareils : une haleine, une hache.
- A première vue il ne semble pas y avoir de différence entre tous ces mots. Mais quand on les fait précéder d'un article défini (une haleine, une hache), la prononciation n'est pas la même.
- Précédés d'un article défini, on se rend bien compte que les mots de la première colonne et ceux de la deuxième évoluent différemment. Ce phénomène est révélateur de l'invariabilité de certaines règles sur certains mots en français.

### L'ARTICLE DEFINI : CONTRACTE OU NON ?

- Les mots de la première colonne sont différents de la seconde. En effet dans la seconde, on remarque qu'ils sont tous utilisés avec un article défini contracté.

- Lorsque l'on fait précéder un mot d'un article défini, celui d'en face s'utilise automatiquement avec un article défini contracté.
- Les mots de la première colonne sont probablement plus anciens car l'article défini décontracté montre l'évolution de la langue.
- Dans la première colonne de mots l'article défini se contracte et donne un « l' », « l » apostrophe. Quant à la deuxième colonne l'article défini est décontracté.

#### L'ARTICLE : ADJECTIF OU PRONOM ?

- Lorsqu'on fait précéder les mots de la première colonne par l'adjectif « le », ... -1
- La deuxième colonne est beaucoup plus lourde phonétiquement que la première, à cause de l'adjectif défini. -1
- L'adjectif de la deuxième colonne concernant les mots 'hache', 'haie', 'housse', 'honte' est 'la'. -1
- Lorsqu'on fait précéder les mots de la première colonne d'un article défini « le » ou « la » on a une contraction du pronom car le « h » est aspiré. Par contre les mots de la deuxième colonne admettent le pronom défini « le » ou « la » en entier car le « h » est expiré. -1
- Les mots de la première colonne se lisent avec une liaison. Cela est valable qu'il s'agisse du pronom féminin « une » ou du pronom masculin « un ». -1

#### COMMENT LA LETTRE <H> SE PRONONCE-T-ELLE EN FRANÇAIS ?

- Dans certaines langues le –h– est considéré comme muet, et dans d'autres non ; ex : les langues germaniques.
- L'apostrophe est une manière d'« eclipser » le « h ».
- Dans la deuxième colonne, les mots se commencent par une occlusive sonore.
- Les mots de la première colonne comportent des occlusives sourdes notamment le /h/ alors que le /h/ de la deuxième colonne est une fricative glottale.
- Les mots de la première colonne ont une occlusive sourde ; ce « h » ne s'entend pas. Tandis que dans la deuxième colonne les mots ont une occlusive sonore ; le « h » s'entend.
- Les mots de la deuxième colonne sont employés avec les articles définis « la » ou « le », entraînant la conservation du son [h] à l'oral.
- Dans la première colonne la lettre [h] se fait muette à la prononciation alors qu'il garde sa phonétique, avec l'aspiration, pour la deuxième colonne.
- Le « h » des mots de la première colonne est un « h » aspiré, il ne se prononce pas.
- Les mots de la première colonne commencent tous par un « h » aspiré.
- Le h est donc avalé, c'est comme si il n'existait pas.
- Les mots de droite, lorsqu'on les prononce, ne montrent pas qu'ils ont un H comme première lettre. Par contre ceux de la seconde colonne sont existants puisqu'on aspire légèrement le H lorsqu'on les prononce.
- Dans la première colonne, lorsqu'on ajoute 1 article défini, le « h » n'est pas prononcé alors que dans la seconde il l'est.
- Ce phénomène est lié à la présence du « h » qui se prononce pour les mots de la colonne 2 et qui ne se prononce pas pour les mots de la première colonne.
- Tous les mots situés à gauche ont en initiale la consonne sourde /h/ alors que ceux situés à droite ont en initiale la consonne /h/ mais prononcée / aspirée.
- Dans la première colonne, le [h] est aspiré alors que dans la deuxième, le [h] est prononcé.
- Les mots de la première colonne ont un H aspiré. Au contraire les mots de la deuxième colonne ont un H qui se prononce : c'est une lettre à part entière, que l'on doit entendre.

- Les mots de la première colonne débutent par un <h> aspiré, alors que ceux de la seconde commencent par un <h> muet.
- pour les mots de la deuxième colonne en revanche le « h » est prononcé.
- On ne peut pas dire « La haleine » donc on enlève « h » non prononcé.
- Dans « le héron », le « h » est considéré comme une lettre à part entière, on le prononce.
- Le héron : la lettre h est prononcée.
- Dans les mots de la première colonne, le « h » est aspiré, on ne l'entend pas à la diction. Alors que les mots de la deuxième colonne précédé par un article défini, on entend distinctement le « h ». Ce phénomène est dû à la pratique des langues.
- Ce phénomène de distinction entre un « H » non prononcé et un « H » non prononcé est plus flagrant à l'écrit qu'à l'oral
- Le [h] en français est de moins en moins prononcé.
- Les mots de la seconde colonne se prononce différemment : Le H est aspiré et la voyelle de l'article peu alors se prononcer séparément pour donner le genre au nom commun. Lorsque les mots de la colonne de gauche sont précédés d'un article défini, ceux-ci acceptent la liaison. En effet le « h » est élide. - Les mots de la première colonne sont d'origine latine et, le « h » se prononce donc.
- Dans la première colonne les « h » sont aspirés et pas dans la seconde. Cette différenciation est due au francique. En effet, lorsque les peuples vikings ont conquis la Gaule...
- On peut remarquer que les mots heure et honneur ont également un « h » aspiré en anglais (hour et honour). Ils descendent donc du germanique commun, qui a subi la première mutation consonantique, qui consiste à passer de l'occlusive sourde [k] à la fricative sourde [h].
- Les « h » de la première colonne sont des auditives sourdes d'origine latine ou grecque. Les « h » de la deuxième colonne sont des auditives sonores d'origine germanique.

#### L'ARTICLE POSTPOSE DU FRANÇAIS

- Les mots de la première colonne, suivis d'un article amène à une prononciation différente des termes de la seconde colonne.
- Les mots de la première colonne doivent être suivis de l'article défini « l' » alors que ceux de la deuxième colonne doivent être suivis de l'article défini « le ». Cela est dû à la seconde mutation consonantique.
- La première mutation consonantique est une cause de cette différenciation entre 'h' aspiré et 'h' non aspiré. De plus la postposition de l'article défini en est une conséquence. -1

#### L'ORIGINE DES MOTS

- Les mots ont développé différentes phonétiques.
- Après certaines invasions que connut la France, certains mots ont changé dans leur prononciation du aux accents qu'on employait pour les prononcer.
- les mots de la seconde colonne ont une origine latine.
- Les mots de la colonne de gauche sont probablement issus d'une branche germanique alors que ceux de la colonne de droite d'une branche néo-latine.
- les mots de la colonne de gauche sont issus du latin alors que les mots de la colonne de droite sont issus du germanique commun.
- Les mots d'origine latine ont évolué et perdu leur [h]. De son côté les mots d'origine gauloise n'ont pas évolué.

- Ces deux colonnes de mots ont deux origines différentes : d'un côté il y a ceux qui proviennent de l'indo-européen (colonne de droite) et de l'autre côté il y a les mots qui sont d'origine germanique (colonne de gauche).
- Les mots de la première colonne ont une origine néo-latine, alors que ceux de la deuxième sont issus du proto-indo-européen.
- Les mots de la colonne de gauche semblent avoir été influencés par une langue alors que ceux de droite non. Cela révèle une sorte de substrat latin.
- La première colonne est donc une langue d'origine germanique tandis que la deuxième prend sa source dans une langue latine.
- Les mots de la première colonne ne proviennent pas du latin alors que ceux de la deuxième proviennent du latin.
- Les mots de la colonne de droite proviennent du latin alors que ceux de la colonne de gauche proviennent du germanique.
- Lorsque les mots de la colonne de gauche sont précédés d'un article défini, ceux-ci acceptent la liaison. En effet le « h » est éliminé. Cela montre que la langue a été modifiée au fil du temps. Il s'agit de mots provenant du germanique commun. Tandis que les mots de la colonne de droite ne peuvent pas subir l'élimination du « h » lorsqu'ils sont précédés d'un article défini. En effet ceux-ci proviennent du latin tardif. Ils n'ont alors pas subi d'évolution.
- Cela révèle que les mots de la colonne de gauche ont été empruntés à des langues ayant une origine germanique.
- Les mots de la première colonne sont d'origine germanique ; ceux de la deuxième sont d'origine latine.
- La colonne de gauche est issue d'une famille latine alors que la colonne droite est issue d'une famille germanique. Ceci est le cas depuis la révolution consonnantique.
- Les mots issues d'origine latine sont au féminin alors que les mots de cette liste issue d'origine grecque sont masculins.
- La première colonne donne en exemple des mots d'origine latine tandis que la seconde colonne est d'origine gauloise.
- Les mots de la première colonne sont des mots aux influences germaniques tandis que ceux de droite sont des mots aux influences brittoniques.
- On sait que tous les mots de la deuxième colonne sont des mots d'origine gauloise.
- Les mots de la première colonne et ceux de la seconde ne proviennent pas de la même famille de langues. Les mots de la seconde colonne viennent du celtique entre autres.
- Les mots de la langue française ont un passé étymologique différent. Soit parce qu'ils ont évolué dans le système des langues indo-européennes ou ont suivi une évolution germanique.
- Car, en effet, les mots issus de langues indo-européennes n'ont pas évolué de la même manière que les mots issus du germanique commun.
- Dans la première colonne la lettre « h » est ignorée alors que nous en prenons compte dans la seconde colonne. Cette différence est révélatrice de l'origine de ces mots. Les uns nous viennent du latin, les autres du grec, ce qui explique cette différence grammaticale et auditive.
- Les mots de la première colonne peuvent prendre la liaison et l'élimination alors que ceux de la deuxième colonne ne peuvent pas. Ceci est révélateur sur les origines des mots. Qu'ils soient d'origine grecque ou latine, elle ne répond pas de la même façon avec un article indéfini.
- Certains mots de la langue française ont toujours existé mais lors du francisque ou du protoroman mais d'autres ont subi une évolution ou sont issus d'autres langues conservés même après la fin de la domination.
- Les mots de la colonne de gauche sont issus de langue germanique tel que le latin ou le grec. Alors que la colonne de droite est issue d'un rameau nordique. ↖ -2
- It shows that the "h" haven't the same pronunciation. It's because the French language comes to different languages. So the words didn't take the same pronunciation. -2

- Ce phénomène vient du fait que les mots, même d'une même langue n'évolue pas de la même manière. Ceci révèle l'homogénéité d'une langue. Pour qu'une langue dure dans les années, elle a besoin d'être homogène c'est comme pour la population d'un pays.

#### LE TROISIEME GENRE DU FRANÇAIS

- Ce phénomène est révélateur d'une classification par genre plus tardive pour les mots de la première colonne, d'où l'utilisation d'un article « neutre » « l' » sans tenir compte de leur genre.
- Pour les mots de la première colonne l'article défini est neutre.
- Tous les mots de la première colonne sont précédés par l'article défini « l' ». on peut donc en conclure qu'à l'origine ceux-ci n'étaient ni masculin ni féminin mais neutre.
- Ainsi les mots « haleine », « herbe » ou encore « hiver » est perdu la dénomination de leur genre (lorsqu'ils sont précédés d'un article défini).
- Tous les mots de la première colonne se précède d'un article défini « neutre », c'est à dire du « l' ». Ce phénomène est du au h aspiré qui en français ne doit pas être entendu. Ce phénomène est due à l'origine des mots, de la culture qu'ils proviennent. Ainsi nous pouvons percevoir dans la manière dont le français le défini s'il s'agit d'un mot d'origine helléniste ou latine.

#### LES MUTATIONS CONSONANTIQUES VOUS DIS-JE !

- Cela est dû à des mutations consonnantiques.
- Ce phénomène est révélateur d'une mutation consonnantique.
- Ce phénomène résulte d'une mutation consonnantique.
- Ce phénomène est due à une mutation consonnantique qui s'est effectuée sous l'influence de substrats germaniques lors des multiples invasions (L'invasion des Vikings ou des Normands par exemple).

#### LA PREMIERE

- Cette différence est due à la première mutation consonnantique.
- Les mots de la première colonne, si on les précède d'un article défini, tous seront précédés de l'article « l' ». Or dans la seconde colonne ils seront précédés de l'article « le » ou « la ». Ce phénomène est le résultat de la loi de Grimm c'est-à-dire une mutation consonnantique.
- Le phénomène observé résulte de la 1<sup>ère</sup> mutation consonnantique ayant affecté les langues germaniques entre 2500 et 500 avant J.C.
- Il s'agit du phénomène de la première mutation consonnantique, de la loi de VERNER.
- C'est le résultat de la première mutation consonnantique.
- Ce phénomène provient de la première mutation consonnantique entre les occlusives sourdes et les occlusives sonores.
- Les mots de la seconde colonne se comportent comme si le « h » était une consonne. Ceci s'explique par la loi de Grimm, ou première mutation consonnantique. Alors que les mots Français d'origine latine comportent un « h » purement décoratif, à l'image du HOMINUS latin.
- Ce changement du mode d'articulation des consonnes est celui de la première consonnantique.

#### LA SECONDE

- Pour les mots de la 2<sup>nd</sup> colonne, le h n'est pas muet, au contraire celui-ci est prononcé. En effet ce phénomène fait référence à la seconde mutation consonnantique.
- Ce phénomène est appelé la Seconde Mutation consonnantique.
- Le fait que l'article soit complet devant la colonne de droite est dû à la seconde mutation consonnantique. On s'aperçoit que cette seconde mutation consonnantique a seulement eut

lieu chez les mots d'origine germanique qui ont un article défini complet devant les mots commençant par la lettre « h ».

- les mots de la deuxième colonne ayant une origine germanique sont issus de la deuxième diftonge consonantique.

#### D'UNE LANGUE, L'AUTRE

- Les francique est donc devenu un substrat de la langue parlé en Gaule.
- La Gaule était avant tout peuple de différents peuple d'origine celtes en Bretagne, germanique.
- A l'origine la France portait le nom de « Gaule » et était peuplée de barbares, auxquels sont venus s'ajouter au fil des siècles les romains, les peuples germaniques, les peuples celtes, etc... Toutes ces confrontations ont poussé la langue gauloise à devenir une sorte de latin vulgaire.
- La langue française est passé par plusieurs autres langues comme le Gallois, le patois ou bien encore le dialecte. -2
- La plupart des mots français proviennent des peuples germaniques et la plupart des mots anglais ont leur racine / proviennent du français et également du germanique.
- Hors ces deux langues [l'anglais et l'allemand] sont toutes deux d'influence germanique.
- Ce phénomène peut sans doute s'expliquer par l'influence des langues néo-latines sur la langue française car si l'on observe la langue anglaise influencé par les langues germaniques, on s'aperçoit qu'il n'existe aucune contraction du type l' comme en français.
- Certaines langues gardent les traces des langues qui les ont influencées, comme c'est le cas pour le français contemporain avec les mots heaume, hache ou encore hareng qui proviennent des langues néo-latines. -1
- Ainsi le Français « cœur » donne « heart », le « pater » latin a donné l'Anglais « father » et l'allemand « Vater ». -1
- des peuples germaniques : Huns, Goths, Francs ...
- La langue indo-européenne a subi des influences latines mais aussi germanique durant le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> millénaire. -2
- Le mot « heaume » vient de l'anglais « helmet ».
- Des mots comme « épieu, maréchal » ne trouve pas leur pareil dans les autres langues indo-européennes.
- Quelques siècles plus tard Clovis arrivent avec les francs.
- Clovis s'habitua aux usages et coutumes en parlant latin.
- Tous ces phénomènes d'adaptation entre la langue orale et écrite n'auraient pas existé si presque tout les français d'aujourd'hui ne sauraient pas lire ni écrire.
- En conclusion, les langues de par leur origine, leur évolution constitue les des plus grands biens que jamais l'être humain ne pourrait oublier.
- Et les conquêtes d'Alexandre le Grand en 1066 et les invasions des peuples dits « barbares » (Wisigoths, Goths) ont également fait changer la langue puisque des influences germaniques (substrat roman) ont opéré des changements oraux.

